

## COURS POUR LE PERSONNEL

ACTIVITE	CODE LUDIK	HORAIRE	INTERVENANT	LOCAL	DEBUT-FIN / DUREE	M	NM	REMARQUES
						AVEC TAXES	AVEC TAXES	
Yoga initiation et personnes déjà initiées	398600101	Ma 12h15 à 13h15	Françoise	Lacerte 0195	17 sept.- 10 déc. / 12 séances	95,43 \$	113,83 \$	1-2-3
Pilates au sol initiation et personnes déjà initiées	394930101	Me 12h15 à 13h15	Sylvie	PEPS 0310	18 sept.- 11 déc. / 13 séances	114,98 \$	137,97 \$	
Zumba	398509501	Ma 12h10 à 13h	Annie	PEPS 00875	17 sept.- 10 déc. / 13 séances	68,99 \$	104,63 \$	

### REMARQUES

1. Séance annulée le 29 octobre
2. L'accès au Pavillon Lacerte n'est pas possible par les couloirs souterrains.
3. Les participants doivent apporter leur propre tapis chaque séance.

**Responsable : Hélène Bouffard**

**Information : Marie-Hélène.Veilleux@sas.ulaval.ca / 418 656-2131 poste 406033**

**Inscriptions : 656-PEPS**

Saviez-vous que le PEPS vous offre le service de location de panier à vêtements à faible coût? Pour en savoir plus, consultez le [www.peps.ulaval.ca](http://www.peps.ulaval.ca)

### REMBOURSEMENT

Le remboursement d'un abonnement, d'un cours ou d'une activité est consenti seulement pour l'une des deux raisons suivantes :

- 1) un problème de santé validé avec un billet médical;
- 2) un conflit d'horaire académique ou un changement imprévu de la situation professionnelle, appuyés par des documents officiels, et ce, pendant la session en cours seulement.

### NOTE

Des frais d'administration de 10 % seront retenus sur le montant remboursé jusqu'à concurrence de 20 \$. Le client devra aussi assumer le paiement du temps encouru à son abonnement ou à son cours.

### AVIS

#### Changement de groupe

Après l'inscription, le changement permanent de groupe est possible sans pénalité, si l'autre groupe visé n'est pas complet ET s'il s'avère nécessaire à la suite d'un conflit d'horaire académique ou d'un changement imprévu de la situation professionnelle.

### REPRISES

Les cours annulés en raison d'événements incontrôlables (ex : tempête, panne électrique) NE SONT ni repris et ni remboursés. Informez-vous auprès de votre moniteur de cours. Il en est de même si le participant devait s'absenter pour un ou plusieurs cours.